

Référentiel CPAM V2

Liste des codes les plus fréquents pour la spécialité :

MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION

ATM - Acte technique médical		Tarif d'autorité
		Tarif conventionnel
AHLB006	1 0 Infiltration thérapeutique du nerf médian dans le canal carpien (T)	ATM 3 518 XPF 5 945 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AHQB032	1 0 Électromyographie de 3 à 6 muscles striés au repos et à l'effort par électrode aiguille, avec mesure des vitesses de conduction motrice et de l'amplitude des réponses musculaires de 2 à 4 nerfs sans étude de la conduction proximale par électrode de surface sans étude de la conduction proximale par électrode de surface, et mesure des vitesses de la conduction sensitive et de l'amplitude du potentiel sensitif de 2 à 4 nerfs Exploration électrophysiologique d'une atteinte du nerf médian au canal carpien Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	ATM 14 641 XPF 24 743 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AHQB033	1 0 Électromyographie de 7 muscles striés ou plus au repos et à l'effort par électrode aiguille, avec mesure des vitesses de conduction motrice et de l'amplitude des réponses musculaires de 5 nerfs ou plus avec étude de la conduction proximale par électrode de surface, et mesure des vitesses de la conduction sensitive et de l'amplitude du potentiel sensitif de 5 nerfs ou plus Exploration électrophysiologique d'une polyneuropathie Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	ATM 17 218 XPF 29 098 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AHQP003	1 0 Mesure des vitesses de conduction motrice et de l'amplitude des réponses musculaires de 2 à 4 nerfs, sans étude de la conduction proximale Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	ATM 6 599 XPF 11 152 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AHQP008	1 0 Mesure des vitesses de conduction motrice et de l'amplitude des réponses musculaires de 2 à 4 nerfs, avec étude de la conduction proximale sur au moins 2 nerfs Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	ATM 7 835 XPF 13 241 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AHQP011	1 0 Mesure des vitesses de la conduction sensitive et de l'amplitude du potentiel sensitif de 2 à 4 nerfs Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale	ATM 7 217 XPF 12 197 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
AJLF001	1 0 Bloc sympathique médicamenteux périphérique, par injection intraveineuse transcutanée sous garrot ischémique Indication : syndrome douloureux régional complexe (algodystrophie), syndrome de Raynaud. Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale Environnement : spécifique ; la pratique de cet acte nécessite le respect de certaines conditions de bonne pratique, notamment des conditions de sécurité anesthésique, avec limitation du nombre de blocs (maximum 6) et la mobilisation éventuelle pendant l'acte e geste par une personne formée	ATM 6 874 XPF 11 617 XPF
<i>Acte remboursable</i>		
BALB001	1 0 Séance d'injection unilatérale ou bilatérale de toxine botulique au niveau des paupières Indication : - blépharospasme ; - spasme de l'hémiface Formation : spécifique à cet acte, auprès d'une personne compétente pendant 6 mois à 1 an, en plus de la formation initiale Facturation : enfant de plus de 12 ans et adulte ; médecin spécialiste autorisé. Un délai de 3 mois doit être respecté entre la facturation de 2 injections	ATM 3 817 XPF 6 451 XPF
<i>Acte remboursable sous condition</i>		

CERPO02	1	0	Séance de rééducation de la fonction vestibulaire labyrinthique	ATM	5 789 XPF 9 783 XPF
----------------	---	---	---	-----	--------------------------------------

Acte remboursable

LHLB001	1	0	Infiltration thérapeutique d'articulation vertébrale postérieure, par voie transcutanée sans guidage	ATM	4 078 XPF 6 892 XPF
----------------	---	---	--	-----	--------------------------------------

Acte remboursable

LHRP001	1	0	Séance de médecine manuelle de la colonne vertébrale	ATM	3 998 XPF 6 757 XPF
----------------	---	---	--	-----	--------------------------------------

Indication : affection mécanique du rachis

Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale

Acte remboursable sous condition

MHMP007	1	0	Confection d'une orthèse statique d'un doigt	ATM	4 582 XPF 7 744 XPF
----------------	---	---	--	-----	--------------------------------------

(F, U)

Acte remboursable

MZLB001	1	0	Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre supérieur, par voie transcutanée sans guidage	ATM	3 118 XPF 5 269 XPF
----------------	---	---	---	-----	--------------------------------------

À l'exclusion de : synoviorthèse chimique d'un membre (PBLB002) isotopique d'un membre (PBL001)

Acte remboursable

MZMP001	1	0	Confection d'une contention souple d'une articulation du membre supérieur	ATM	3 741 XPF 6 322 XPF
----------------	---	---	---	-----	--------------------------------------

(F, M, U)

Facturation : l'immobilisation provisoire préalable à un traitement sanglant ne peut pas être facturée.

Acte remboursable

NZJB001	1	0	Évacuation de collection articulaire du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage	ATM	7 196 XPF 12 161 XPF
----------------	---	---	--	-----	---------------------------------------

(F, U)

À l'exclusion de : évacuation d'une collection de l'articulation coxofémorale, par voie transcutanée (NEJB001)

Acte remboursable

(ZZLP025)

NZLB001	1	0	Injection thérapeutique d'agent pharmacologique dans une articulation ou une bourse séreuse du membre inférieur, par voie transcutanée sans guidage	ATM	3 678 XPF 6 216 XPF
----------------	---	---	---	-----	--------------------------------------

À l'exclusion de : synoviorthèse chimique d'un membre (PBLB002) isotopique d'un membre (PBL001)

Acte remboursable

PCLB002	1	0	Séance d'injection de toxine botulique dans les muscles striés par voie transcutanée, sans examen électromyographique de détection	ATM	11 135 XPF 18 818 XPF
----------------	---	---	--	-----	--

À l'exclusion de : séance d'injection unilatérale ou bilatérale de toxine botulique au niveau des paupières (BALB001) injection unilatérale ou bilatérale de toxine botulique dans les muscles oculomoteurs (BJLB901) injection de toxine botulique au

niveau de la face (LCLB001) Indication : torticolis spasmodique (dystonie cervicale), traitement symptomatique local de la spasticité des membres Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale

Acte remboursable sous condition

PCLB003	1	0	Séance d'injection de toxine botulique dans les muscles striés par voie transcutanée, avec examen électromyographique de détection	ATM	13 919 XPF 23 523 XPF
----------------	---	---	--	-----	--

Indication : torticolis spasmodique (dystonie cervicale), traitement symptomatique local de la spasticité des membres

Formation : spécifique à cet acte en plus de la formation initiale

Acte remboursable sous condition

YYYY011	1	0	Prise en charge diagnostique et thérapeutique dans le même temps d'une lésion ostéo-articulaire, musculo-tendineuse ou des parties molles d'origine traumatique	ATM	2 406 XPF
(F, U)					4 066 XPF

Acte remboursable

(YYYY008)

ZDMP001	1	0	Confection d'une orthèse statique antébrachiophalangienne	ATM	4 582 XPF
(F, U)					7 744 XPF

Acte remboursable

ZDMP007	1	0	Confection d'une orthèse statique de posture antébrachiométacarpienne	ATM	4 582 XPF
(F, U)					7 744 XPF

Acte remboursable

ZDMP016	1	0	Confection d'une orthèse statique carpométacarpienne et/ou métacarpophalangienne	ATM	4 582 XPF
(F, U)					7 744 XPF

Acte remboursable